

Délibération n°D20250015

Rapporteur : Jonathan PRIOLEAUD

Service : Finances

Secrétaire de séance : Christian BORDENAVE

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le TROIS AVRIL, à 16 heures 30, les membres du conseil municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 21, 22, 21, 20, 19 à l'hôtel de Ville, en vertu de l'article L. 2121.10 du Code général des collectivités territoriales et de la convocation en date du 27/03/2025.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Jonathan PRIOLEAUD, Josie BAYLE, Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX (1), Christophe DAVID-BORDIER (2), Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Marc LETURGIE (3), Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Joëlle ISUS, Marion SOK CHAMBERON, Fatiha BANCAL, Fabien RUET, Hélène LEHMANN (4), Catherine TAVEAU.

ABSENTS EXCUSÉS :	Laurence ROUAN	a donné délégation à	Jonathan PRIOLEAUD
	Charles MARBOT	a donné délégation à	Joël KERDRAON
	Christophe DAVID-BORDIER	a donné délégation à	Christian BORDENAVE
	Joaquina WEINBERG	a donné délégation à	Josie BAYLE
	Marc LETURGIE	a donné délégation à	Marie-Claude ANDRIEUX,
	Jean-Pierre CAZES	a donné délégation à	Eric PROLA
	Corinne GONDONNEAU	a donné délégation à	Gérald TRAPY
	Jean-Claude REY	a donné délégation à	Alain BANQUET
	Hélène LEHMANN	a donné délégation à	Marion SOK CHAMBERON
	Jacqueline SIMONNET	a donné délégation à	Fatiha BANCAL
	Christine FRANÇOIS	a donné délégation à	Fabien RUET
	Julie TEJERIZO	a donné délégation à	Catherine TAVEAU

ABSENTS : Adib BENFEDDOUL, Paul FAUVEL, Stéphanie PONCET, Stéphane LE BERRE.

(1) Arrivée à la présentation n° 1 « Délégation maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement de la place de la République et ses abords ».

(2) Départ à la présentation n° 11 « Trésorerie – Avance au budget CCAS ».

(3) Départ à la présentation n° 9 « Attribution des subventions aux associations – Année 2025 ».

(4) Départ à la présentation n° 6 « Approbation du compte financier unique – Exercice 2024 ».

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE - EXERCICE 2024

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-12, L. 2121-14, L. 2121-31 ;

VU l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales relatif à la désignation d'un autre Président que le Maire de la Ville pour régler le vote du compte administratif ;

VU l'arrêté du 20 décembre 2024 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

VU la délibération D20240111_B du 19 décembre 2024 portant adoption du budget primitif 2024 du budget principal de la Ville ;

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 24 mars 2025 ;

CONSIDÉRANT que Mme Josie BAYLE a été élue, à l'unanimité par vote à main levée pour présider la séance relative à l'adoption du Compte Financier Unique ;

CONSIDÉRANT que Monsieur Jonathan PRIOLEAUD, Maire, s'est retiré au moment du vote conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT que l'exercice budgétaire relatif au Budget Principal fait apparaître les principaux résultats suivants :

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 09/04/2025

ID : 024-212400378-20250403-D20250015-BF

S L G

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Mandaté	41 902 115	45 103 138	3 201 023
Résultat reporté 2023	-	-	-
TOTAL GENERAL	41 902 115	45 103 138	3 201 023

SECTION D'INVESTISSEMENT			
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Mandaté	13 483 110	12 826 269	-656 842
Résultat reporté 2023	-	-	-2 437 152
TOTAL GENERAL	13 483 110	12 826 269	-3 093 993

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'APPROUVER**, hors la présence de monsieur le maire, le Compte Financier Unique du budget principal de la ville de BERGERAC.

Adopté par 21 Voix pour : Charles MARBOT (pouvoir), Josie BAYLE, Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX, Christophe DAVID-BORDIER, Joaquina WEINBERG (pouvoir), Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZE (pouvoir), Marc LETURGIE, Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Corinne GONDONNEAU (pouvoir), Joëlle ISUS, Jean-Claude REY (pouvoir).

8 abstentions : Marion SOK CHAMBERON, Fatiha BANCAL, Fabien RUET, Héléne LEHMANN (pouvoir), Jacqueline SIMONNET (pouvoir), Christine FRANÇOIS (pouvoir), Julie TEJERIZO (pouvoir), Catherine TAVEAU.

2 non participation : Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN (pouvoir).

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 03/04/2025.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le - 9 AVR. 2025

et de l'affichage en date du - 9 AVR. 2025 d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

Le Secrétaire,


Christian BORDENAVE


Le Maire,
Jonathan PRIOLEAUD